

Ouverture du Phare Chambéry métropole : Début 2009



CONCOURS DE
DESSIN



Dessine « ton » Phare
et gagne des places
de spectacles et plein
d'autres cadeaux !

Date limite de participation :
1^{er} Décembre 2008



DESSINE TON PHARE !

Le Phare de Chambéry métropole ouvrira ses portes au printemps prochain.

Pour fêter l'événement et te permettre de participer à l'inauguration de cette très belle salle, nous t'offrons la possibilité d'exposer ton œuvre au sein de l'équipement pendant plus de trois mois et de gagner des places de spectacles et de nombreux autres cadeaux.

Tu as entre 6 et 15 ans ? Alors, vite !
Fais un dessin, une peinture ou un collage et adresse-nous ton œuvre, sans oublier d'y inscrire ton prénom, ton nom, ton âge et tes coordonnées.

Tu peux, par exemple, dessiner la salle telle que tu l'imagines, son ambiance, les manifestations sportives, spectacles ou événements auxquels tu aimerais assister (*matches de handball, basket, arts martiaux, boxe, tennis, gymnastique, football, escalade, patinage sur glace, danse, concerts, théâtre, cirque, magie, arbres de Noël,...*).

Tu es prêt(e) ?
Alors... bonne inspiration et bonne chance !



Fais ton dessin ici !



A large, empty rounded rectangular area intended for drawing.

Ton prénom : Ton nom :
Ta date de naissance ou ton âge : Ton email :
Ton adresse : Ton n° de téléphone :
Signature de l'un des deux parents sous la mention manuscrite : « J'autorise mon enfant à participer au concours de dessin lié à l'inauguration du Phare et à ce que son oeuvre, si elle est retenue, soit exposée dans le Hall du Phare pendant la période inaugurale de l'équipement ».
.....
.....

REGLEMENT DU CONCOURS :

• Conditions générales de participation :

- Ce concours est organisé par la société VEGA, maison mère de la SNC LE PHARE CHAMBERY METROPOLE, avec le soutien de CHAMBERY METROPOLE et la participation des sociétés HASBRO et Mc DONALD'S, dans le cadre de l'inauguration du Phare. Il est **réservé aux enfants et adolescents âgés de 6 à 15 ans**.
- Les oeuvres doivent respecter le thème du concours : le Phare en tant qu'équipement (*architecture, ambiance,...*) ou les manifestations auxquelles les enfants aimeraient assister (*sport, spectacles, événements,...*).
- Elles peuvent être réalisées de façon individuelle ou collective (*école, association, centre aéré,...*), mais chaque enfant (*ou groupement d'enfants*) ne peut présenter qu'une seule oeuvre.
- Toutes les techniques sont acceptées : crayon de couleur, feutre, pastel, peinture, collage, gommettes,...
- Les oeuvres individuelles doivent exclusivement être réalisées au dos du présent document. S'il s'agit d'oeuvres collectives, les plus grands formats sont acceptés sur tous supports en papier, toile ou bois.

• Mentions obligatoires au dos de chaque oeuvre : prénom, nom, date de naissance et coordonnées de chaque participant + signature et mention manuscrite suivantes :

- S'il s'agit d'un enfant participant de façon individuelle : Signature de l'un des deux parents + mention manuscrite : « J'autorise mon enfant à participer au concours de dessin lié à l'inauguration du Phare et à ce que son oeuvre, si elle est retenue, soit exposée dans le Hall du Phare pendant la période inaugurale de l'équipement ».
- S'il s'agit d'oeuvres collectives : Nom, prénom et signature du professeur ou du responsable d'association + nom de l'école/du collège/de l'association + mention manuscrite : « J'autorise que l'oeuvre réalisée par les enfants de la classe (ou) de l'association, si elle est retenue, soit exposée dans le Hall du Phare pendant la période inaugurale de l'équipement ».

NB : Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés a été publiée au JO du 07 août 2004, nous vous précisons que ces données resteront strictement confidentielles. Elles ne seront pas communiquées à des tiers ni utilisées par nos services en dehors du présent concours, à des fins commerciales ou autres.

• Date de validité du concours :

Les dessins doivent être réalisés avant le **1er Décembre 2008 à minuit**. Ils seront :

- soit déposés sur le stand d'information de CHAMBERY METROPOLE n° G-52 lors de la « Foire de Savoie » de Septembre 2008 ;
- soit envoyés par courrier à l'adresse suivante : VEGA – Concours de Dessins du Phare - 2, rue du Helder 75009 PARIS. Les frais d'envoi sont à la charge des participants.

• Sélection des dessins gagnants et remise des prix :

- Tous les dessins reçus seront exposés de façon anonyme sur le site internet du Phare, rubrique « espace jeune public », du 1er au 31 Décembre 2008, afin que les internautes puissent voter pour leur(s) dessin(s) préféré(s) dans chaque catégorie (6-10 ans et 11-15 ans).
- Les prix seront attribués aux gagnants du concours, après comptabilisation des votes du grand public, adressés par email avant le 31 Décembre 2008 à l'adresse contact@vega-france.fr
- La remise des prix se fera au sein du Phare lors des journées portes ouvertes, fin Janvier 2009. Les gagnants seront informés des dates et heures de RDV par email ou courrier. Les résultats du concours seront publiés sur le site internet du Phare : <http://www.le-phare-chambery-metropole.fr>, mis en ligne en Octobre 2008, à la rubrique « Espace jeune public », dès la fin des Journées Portes Ouvertes.

• Prix et cadeaux :

- Les 30 plus beaux dessins seront exposés :

- ⇒ dans le Hall du Phare pendant 3 mois dès la période inaugurale, c'est-à-dire à compter des Journées Portes Ouvertes, fin janvier 2009 ;
- ⇒ de façon permanente à la rubrique « Espace jeune public » du site internet officiel du Phare : <http://www.le-phare-chambery-metropole.fr>, mis en ligne en Octobre 2008.

- Les 30 gagnants recevront des **places de spectacle gratuites au Phare et d'autres cadeaux** :

- ⇒ 1^{er} prix : « La plus belle oeuvre » (1 prix par catégorie : 6-10 ans et 11-15 ans)
2 places de spectacle sur un concert/spectacle au choix du participant
3 places de spectacle sur le grand spectacle de Noël du Phare
Impression du dessin gagnant sur la carte de vœux du Phare
1 prix et des cadeaux surprises
- ⇒ Du 2^{ème} au 10^{ème} prix :
2 places de spectacle sur une manifestation publique au choix du participant
Des cadeaux surprises
- ⇒ Du 11^{ème} au 30^{ème} prix :
3 places sur le grand spectacle de Noël du Phare
Des cadeaux surprises